

Les députés appellent à lutter contre le recul des droits en matière d'égalité des genres

- Les députés fixent leurs priorités pour la prochaine Commission des Nations unies sur le statut des femmes
- Appel à une action forte de l'UE contre toutes les mesures portant atteinte aux droits des femmes

A quelques semaines de la 64e session de la Commission des Nations unies sur le statut des femmes (UNCSW64) à New York en mars, le Parlement a défini ses priorités ce jeudi.

Dans une résolution adoptée par 463 voix pour, 108 contre et 50 abstentions, les députés déplorent que nombre des défis identifiés il y a 25 ans au moment de la [déclaration et du programme d'action de Pékin](#) soient toujours d'actualité.

Ils appellent le Conseil à présenter une position unifiée de l'UE et à agir pour contrer les attaques portées contre l'égalité des sexes et toutes les mesures qui affaiblissent les droits des femmes.

Définissant leurs priorités pour la [prochaine session de la Commission de l'ONU sur le statut des femmes](#) en mars, les députés européens demandent que des mesures soient prises pour renforcer l'autonomie économique et politique de ces dernières, via:

- une plus grande inclusion des femmes sur le marché du travail;
- un soutien accru à l'entrepreneuriat féminin;
- une réduction de l'écart de rémunération (16%) et de pension (37%) entre les femmes et les hommes;
- le partage plus équitable des responsabilités domestiques et de soins;
- la promotion de l'éducation des filles et une plus grande participation de ces dernières aux carrières dans le domaine des STEM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques);

- la promotion d'une représentation équilibrée des sexes à tous les niveaux de la prise de décision; et

- le déblocage au Conseil de la "directive sur la présence des femmes dans les conseils des sociétés".

Pour renforcer la protection des femmes, l'UE devrait:

- conclure d'urgence la ratification de la [Convention d'Istanbul](#) sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes;

- allouer des ressources suffisantes pour lutter contre la violence fondée sur le genre et protéger les victimes; et

- protéger et promouvoir les droits des groupes qui subissent des formes multiples et croisées de discrimination, par exemple les femmes handicapées, les femmes de couleur, les femmes migrantes et les personnes LGBTIQ.

L'UE doit agir au niveau mondial en:

- promouvant et favorisant l'introduction d'un chapitre dédié à l'égalité des genres dans tous les accords commerciaux et d'investissements que l'UE conclura à l'avenir;

- condamnant la règle américaine du "bâillon mondial", qui coupe tout financement par les États-Unis d'organisations internationales qui fournissent des services d'avortement ou font du lobbying en ce sens;

- soutenant de manière significative le financement de la santé et des droits sexuels et reproductifs; et

- promouvant une plus grande participation des femmes dans l'action climatique et dans les processus de maintien et de consolidation de la paix ainsi que de médiation.

Contexte

La déclaration de Pékin a été adoptée par les Nations unies à la fin de la 4e conférence mondiale sur les femmes le 15 septembre 1995 pour promulguer un ensemble de principes sur l'égalité des femmes et des hommes. Le programme d'action appelait à des mesures stratégiques dans des domaines tels que l'économie, l'éducation, la santé, les processus décisionnels et la lutte contre violence.

Événements à venir

Les journalistes sont invités à un séminaire le 4 mars à Bruxelles consacré au 25e anniversaire de la déclaration de Pékin et intitulé "La longue marche vers l'égalité des genres: ce qu'il reste à faire". Le lendemain, la commission des droits des femmes et de l'égalité des genres du PE

organisera une réunion avec des députés nationaux à l'occasion du 25e anniversaire de la déclaration de Pékin. Une délégation d'eurodéputés participera à la 64e session de la Commission sur le statut des femmes à New York du 16 au 18 mars.

En savoir plus

[Texte adopté \(13.02.2020\)](#)

[Enregistrement vidéo du débat sur les priorités pour l'UNCSW64 \(12.02.2020\)](#)

[Enregistrement vidéo du débat sur la stratégie en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes \(12.02.2020\)](#)

[Service de recherche du PE - Vers une nouvelle stratégie de l'Union en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes \(05.02.2020\)](#)

[Service de recherche du PE - La violence envers les femmes dans l'UE: état des lieux \(22.11.2019\)](#)

[Produits multimédias](#)

Contacts

Nicolas DELALEU

Attaché de presse

 (+32) 2 28 44407 (BXL)

 (+33) 3 881 72097 (STR)

 (+32) 471 95 35 11

 [@EP_GenderEqual](#)

 nicolas.delaleu@europarl.europa.eu
